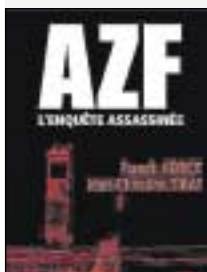


Bonnes feuilles

RAPPEL

→ Le 21 septembre 2001, un drame à l'usine AZF de Toulouse a fait 30 morts et plusieurs milliers de blessés. Avec des conséquences physiques, psychologiques et économiques énormes. Aujourd'hui encore, les plaies morales ne sont pas cicatrisées. Alors que



s'ouvrira le procès en correctionnelle le 23 février prochain, tout le monde

court après la vérité. Deux journalistes, Franck Hériot et Jean-Christian Tirat, mettent un coup de pied dans la fourmillière. Dans un livre dont *Midi Libre* publie en exclusivité les bonnes feuilles, ils montrent que « mois après mois, parfois méthodiquement, la vérité a été assassinée ».

Franck Hériot « AZF : il y a bien eu deux explosions »



Franck Hériot et Jean-Christian Tirat remettent en cause les investigations menées après l'accident d'AZF.

quête basée à la fois sur des relevés, des témoignages visuels et audio montre clairement qu'il y a eu deux explosions comme l'ont dit 75 % des témoins.

La première explosion est venue de la SNPE. On ne sait pas si la seconde explosion a été provoquée par la première. Des centaines de témoignages parlent de brumes, d'odeurs de poisson pourri autour du site. Or, aucun produit fabriqué par AZF ne peut induire cela. En revanche, il en existe à la SNPE, comme des dérivés de l'hydrazine. Nous révélons ainsi l'existence d'un container d'origine russe, "oublié" dans un coin de la SNPE qui pourrait bien être à l'origine de fuites, peut-être même de l'explosion.

Vous révélez que plusieurs enquêteurs ont quitté la police, écœurés par la façon dont l'enquête était menée...

Oui, ils sont au nombre de trois ou quatre. L'un d'entre eux qui a quitté la police au bout de trois ans d'enquête, nous a dit son sentiment d'avoir été comme "menotte". Il avoue qu'on a engagé son service sur de fausses pistes, allant jusqu'à compliquer l'affaire pour la rendre illisible. Il a eu le sentiment que tout était joué d'avance et puis, il a préféré se taire, parce qu'il avait des enfants et qu'il avait peur. Cela dit, lui et ses collègues veulent aujourd'hui s'exprimer. Ils iront à la barre, dire ce qu'ils savent...

Que faut-il attendre du procès AZF, le 23 février prochain ?

Sûrement pas la vérité. Je suis très pessimiste. En revanche, nous espérons qu'il en émergera au moins des parcelles, que les questions soulevées dans ce livre seront abordées, qu'on démontrera l'inanité de la thèse officielle et ce qui s'est passé à la SNPE. Ce procès sera public et filmé. Que ceux qui veulent continuer à mentir osent le faire. L'Histoire les jugera. ●

Propos recueillis par Laure JOANIN

► « AZF, l'enquête assassinée », Ed Plon, 306 p, 22 €. A paraître le 15 janvier



VERBATIM

L'explosion s'est produite dix jours après le 11 septembre. On a parlé d'attentat, de piste islamiste...

« Cette thèse est séduisante. Cela dit, si nous sommes sûrs que l'origine de la première explosion vient de la SNPE, nous n'avons pu démontrer s'il s'agissait d'un accident ou d'un acte volontaire.

Ce qui est sûr, c'est que la piste islamiste n'aurait pas dû être négligée, comme nous l'expliquons dans le livre. Les informations recueillies à ce sujet par les RG sont très claires, les liens de certains intermédiaires d'AZF avec des réseaux islamistes étaient réels. Or, les policiers l'ont exploitée durant les deux premiers jours avant de laisser tomber. Ils l'ont reprise deux ans après, mais

deux ans après dans ce genre d'enquête, c'est trop tard. Personne ne voulait entendre parler d'attentat. Il faut se remettre dans le contexte, après le 11 septembre, c'était la panique, les bourses étaient fermées, l'économie était menacée... Qui sait... Cependant, fin août 2001, la CIA avait averti qu'une menace terroriste planait sur Toulouse et on a recueilli, en mars 2007, les aveux pour le moins troublants, signés Khaled Cheikh Mohammad, un proche de ben Laden emprisonné sur la base de Guantanamo... »

Votre livre s'intitule "l'Enquête assassinée". Qu'avez-vous découvert pour affirmer cela ?

Depuis sept ans, la thèse officielle affirme que l'explosion est due à un mélange accidentel et malencontreux de chlore et de nitrates. Or, cette thèse ne tient pas debout. Elle a d'ailleurs été invalidée au cours des reconstitutions.

Pour preuve, l'employé "maladroît" d'AZF, accusé au départ d'avoir opéré ce mélange, a bénéficié d'un non-lieu. Cette thèse à laquelle on s'accroche depuis sept ans est ridicule. Elle a été contestée par toutes les sommités du monde entier, entre autres en 2004 dans une pétition qui a été ignorée. Le moins qu'on puisse dire

c'est que l'enquête a été bâclée. Après avoir été confiée dans les premières heures à la SRPJ, elle a échoué dans les mains d'un simple brigadier... On n'a lancé aucun appel à témoins, plusieurs pistes pourtant très valables ont été d'autorité écartées, ainsi que de nombreux témoignages. Il a été impossible d'enquêter sur la SNPE, la Société nationale des poudres et explosifs, qui jouxte AZF, usine soumise au secret défense. Soit c'est de l'incompétence, soit c'est une volonté de ne pas chercher. Pour nous, il y a eu volonté de mentir. On se souvient tous de la déclaration du procureur Bréard qui, deux jours après l'explosion, a osé

affirmer qu'il s'agissait à plus de 90 % d'un accident !

Vous mettez en cause le comportement des experts judiciaires...

« Plusieurs policiers ont eu le sentiment que l'enquête a été orientée, que tout était joué d'avance »

Autant d'incompétence, c'est fou ! Non seulement, certains n'avaient même pas les qualifications nécessaires pour mener cette affaire, mais l'expert principal était lui-même

directeur du laboratoire de recherche des établissements Lacroix-Ruggieri, connue pour ses feux d'artifice, une entreprise liée par des intérêts communs à la SNPE !

C'est tout sauf un travail pour la vérité. Sans crainte du ridicule, les experts se sont livrés à une sorte de cuisine pour coller à la thèse officielle, allant jusqu'à tenter en laboratoire des mélanges "exotiques" avec des produits qui n'étaient même pas fabriqués à AZF.

Avez-vous une conviction intime sur ce qui s'est passé à l'usine AZF ?

Il y a eu deux explosions, ça c'est une évidence. Notre en-

EXTRAITS

Omerta sur la SNPE

Des installations sensibles à la poudrerie

« Vingt-quatre heures, c'est le temps qu'il a fallu à la direction de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE) pour donner signe de vie. Car, après tout, nul ne sait si l'explosion du hangar voisin a causé des dégâts dans cette usine traditionnellement très discrète. (...) Tout le monde respire. Située à quelques encablures d'AZF (...), la SNPE aurait donc été miraculeusement épargnée quand une bonne partie de Toulouse, pourtant plus éloignée, a été ravagée par la catastrophe. Personne ne semble relever ce paradoxe. (...) Des expertises démontrent que les installations sensibles de la Poudrerie étaient dangereusement désuètes au moment des faits. » Archives J.-C. SANNICOLAS



Secret-défense

La Poudrerie est une « cible facile »

« La SNPE est classée secret-défense. Elle est malgré tout restée d'une "visibilité" inacceptable jusqu'en 2008, du moins pour les internautes... En effet, toutes ses installations étaient en revanche parfaitement visibles sur des sites tels que Google Earth

et les Pages jaunes d'Orange (...). Plus grave ? Nous avons découvert des fuites de documents internes à l'entreprise (...). Décryptée par un spécialiste, cette liste d'instructions révèle ce que fabrique l'usine, voire donne des indices sur ses secrets de fabrication. »

Enigme

Appareils fantômes

« De nombreux témoins ont vu évoluer un ou plusieurs aéronefs à proximité du site AZF, avant, pendant et juste après la catastrophe. Parmi ces Ovnî, on note la présence d'au moins deux hélicoptères et d'un avion de chasse. Des appareils



"fantômes" dont on est en droit de supposer qu'ils sont des témoins privilégiés de la catastrophe (...). Pourquoi les enquêteurs ne se sont-ils pas intéressés aux équipages et à ce qu'ils avaient pu voir ? Et pourquoi ces mêmes équipages ne se sont-ils pas manifestés ? Cette énigme aurait dû être élucidée avant le procès. » Archives AFP

Le climat s'alourdit au commissariat

« On nous a écartés de la piste criminelle »

« Le hasard ou la chance nous ont permis de croiser la route d'un policier, Laurent P. pour qui ce métier est un sacerdoce (...). Lorsqu'il entend les explications du procureur Bréard et du commissaire Dumas, selon lesquelles "il s'agissait d'un accident chimique à 90 %", il raconte : "Leurs explications ne collaient pas avec nos premières investigations (...). Une semaine après l'accident, l'ambiance s'alourdit dans les couloirs du commissariat de Toulouse. Le ton de la hiérarchie change. A partir de là, on nous a systématiquement éloignés de la piste criminelle en nous chargeant de prendre des dépositions de témoins complètement anodins, d'assister des experts... etc. » Archives AFP



Des témoignages ignorés

Quand le citoyen-enquêteur aide la justice

« Incroyable, mais vrai : début 2003, plus d'un an et demi après l'explosion du hangar 221, ni la police ni la justice n'avaient trouvé utile de lancer un appel à témoins ! (...) Nous avons tenté d'y remédier. Les témoignages dont nous disposons ont donc des origines diverses.

164 descriptions de phénomènes lumineux seront ainsi recueillies (...). Des témoignages scrupuleusement remis au juge Perriquet. Ou quand des citoyens-enquêteurs viennent au secours de la justice. C'est l'une des grandes leçons de cette affaire. »

Première

Un procès filmé

Le procès AZF à Toulouse sera entièrement filmé. Une première en correctionnelle en France. Un appel d'offres va être lancé pour sélectionner la société chargée de l'enregistrement audiovisuel des débats. L'Association des sinistrés du 21 septembre 2001 qui avait présenté en décembre la demande d'enregistrement filmé des audiences, s'est félicitée de cette décision.

LIVRES

A lire également

Pour en savoir plus : - **AZF, un silence d'Etat**, Marc Mennessier, paru au Seuil (septembre 2008) - **AZF, une vérité foudroyante**, Guillaume D'Alessandro, qui sort le 5 février chez Jean-Claude Gawzewitch éditeur.